

FICHE ADHÉSION - 2017-2018

N° de votre licence :

☐ 1^{ère} adhésion accompagnée d'un certificat médical (Voir encadré fin page 2)

☐ Renouvellement d'adhésion Accompagnée d'un certificat médical (Voir encadré fin page 2).

Nouvelles conditions : tous les 3 ans, sauf pour les personnes de plus de 70 ans.

Je soussigné(e)

NOM :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

CP :

Complément adresse :

Commune :

Téléphone : -

E-mail :

Demande à adhérer à l'association « Bon Pied Bon Œil ».

FORMULE CHOISIE : Cochez la mention exacte.

- Cotisation sans « licence-assurance RC - accident corporel » : Individuelle ☐ Familiale ☐
- Cotisation, licence fédérale, assurance RC - accident corporel : individuelle ☐ Familiale ☐

Si vous prenez la licence fédérale, veuillez cocher ci-dessous :

Je souhaite m'abonner à Passion Rando Magazine pour 6,00 € par an (4 mag.) : OUI NON

J'autorise la FFRandonnée à m'adresser des informations et des propositions d'autres sociétés et associations. : OUI NON

J'ai noté que la loi n° 84-610 du 16 Juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents et de délivrer une licence à tous les membres randonneurs ayant souscrit à une licence fédérale avec assurance.

En outre je déclare être en bonne condition physique, ne pas suivre de traitement médical pouvant m'interdire la pratique de la marche, notamment en montagne et m'engage à être convenablement équipé pour les activités auxquelles je participerai.

Avant de signer, le règlement intérieur devra être lu et approuvé et conservé.

Fait à Le

Signature [précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »]

Membres de la famille rattachés à la licence familiale :

Nom	Prénom	Date de naissance	N° licence

Veuillez prendre connaissance du règlement intérieur BPBO, avant de signer l'adhésion.

- **Cotisation BPBO seule « sans licence fédérale-assurance RC ni Accident Corporel » :**
Joindre obligatoirement l'attestation « couverture Responsabilité Civile » et Accident Corporel.
 Vous n'êtes pas couvert par l'assurance associative et n'avez pas les avantages (assurance, partenaires, formations, excursion séjours du CDRP62) qu'offrent la FFRandonnée. Voir le site FFRandonnée : https://www.ffrandonnee.fr/_20/la-licence.aspx
- **Cotisation BPBO avec licence-assurance FFRandonnée :**
- **Licence individuelle :** elle couvre la responsabilité civile et les accidents corporels du licencié.
- **Licence familiale :** Elle couvre la responsabilité civile et les accidents corporels du licencié et des membres de sa famille, inscrits sur sa licence même s'ils randonnent séparément.
- Définition de la famille :**
- Conjoint (e) ou concubin (e) notoire ou partenaire pacsé
 - Enfants mineurs, y compris ceux confiés par les DDASS, et enfants majeurs sous tutelle vivant sous le même toit que leurs parents
 - Enfants majeurs de moins de 25 ans fiscalement à charge et vivant sous le même toit que leurs parents
 - Petits-enfants mineurs

La garantie est maintenue jusqu'à la fin de l'exercice aux enfants qui deviennent majeurs ou atteignent 25 ans dans l'année de validité de la licence.

INFORMATION ADHÉSION - 2017 / 2018

Nous vous demandons de bien vouloir retourner à notre Trésorière :

TRESORIERE : DANY SAUREAU - 368 AVENUE SULLY - 62400 BETHUNE - Tél : 06 45 06 10 98

✶ **Le bulletin d'adhésion** (si adhésion « cotisation seule », joindre l'attestation « R.C » et Accident corporel au dossier + certificat médical « apte à la randonnée pédestre »).

✶ **Le chèque à l'ordre de Bon Pied Bon Œil écrit en toutes lettres.** Ne pas agraffer votre chèque

✶ **Le certificat médical tous les 3 ans** (sauf tous les ans : âgé de 70 ans et +)

VEUILLEZ NOUS RETOURNER LE DOSSIER COMPLET (CONSERVER LA FICHE REGLEMENT INTERIEUR).

DIFFERENTES FORMULES D'ADHESION	Individuelle	Couple	Familiale
1/ Adhésion (Cotisation BPBO sans licence-assurance)	12,00€	18,00€	20,00€
• Montant de la Cotisation BPBO sans la licence-assurance	12,00 €	18,00 €	20,00 €
2/ Adhésion (Cotisation BPBO + Licence-assurance FFRandonnée)	37,00 €	67,80 €	
a- Montant de la Cotisation BPBO	12,00 €	18,00 € (famille/couple)	
b- Montant de la licence fédérale + assurance RC - Accident Corporel	25,00 € IRA	49,80 € FRA	
c- Abonnement magazine Rando Passion - 4 n ^{os} / an		6,00 €	
a/ + b/ + c/ Adhésion (Magazine + Cotisation + licence-assurance fédérale)	43,00 €	73,80 €	
3/ Adhésion pour licencié Fédéral externe au club BPBO	12,00 €	18,00 €	

Paiement par chèque ☐ ou espèce ☐

N° du chèque joint :

Montant de votre paiement :

Fournir un certificat médical (information du Ministère des Sports) attestant de votre aptitude à la pratique de la randonnée pédestre, avec votre bulletin d'adhésion

Il est rappelé que l'imprimé de demande d'adhésion doit être utilisé aussi bien pour les nouveaux adhérents que pour tout renouvellement d'adhésion. Les licences seront remises aux adhérents dès la confirmation de la **FFRandonnée**